

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [smilot-v3r-net](#)

<https://www.cadre21.org/membres/213108cae1c1a8c16d3fe8f0>

Date d'obtention : 2025-01-02 15:01:41

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Le protocole Sexto est déclenché lorsqu'un élève signale un événement d'images intimes à un intervenant scolaire. Une grille d'évaluation doit être complétée pour chaque personne impliquée (victimes/témoins) pour ainsi déterminer si l'acte est impulsif ou malveillant. Une rencontre est ensuite organisée avec le suspect et le cellulaire doit être saisi si les images sont sur l'appareil. La grille n'est pas à compléter si l'acte est malveillant. La police est contactée et l'intervenant scolaire remet les grilles et les enveloppes au policier qui continuera l'intervention à son niveau.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Les trois mises en situation devraient être intégrées à la formation Explorateur. Cela permet de bien comprendre le protocole Sexto car je crois que les trois cas représentent bien l'événement standard en matière d'images intimes. Je suggère même de faire une formation semblable avec des mises en contexte pour les policiers. La formation générale au poste était bien, mais un policier qui est sur le terrain a besoin de bien comprendre la mécanique de l'intervention qu'il doit faire.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

J'imagine que la saisie du cellulaire peut intimider un intervenant scolaire. Au niveau policier, ce que je vois sur le terrain jusqu'à maintenant, c'est que le policier arrive à l'école et il s'attend à se faire dire quoi faire par l'intervenant. Malgré l'ajout d'une directive interne, il demeure insécure vis-à-vis les démarches à faire. C'est donc pour cette raison que je crois qu'une courte formation en ligne avec des mises en contexte serait nécessaire pour s'assurer que l'intervention soit bien faite. Je sais que nous sommes les avants-derniers au Québec à avoir Sexto, mais je suis persuadé que cet inconfort doit aussi se vivre auprès des autres patrouilleurs.